ABONNEMENT

on s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste,

et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ILCON SAULULUS

AUGUSTAIS

AUG

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 20
Réclames, - 30
Faito divers, - 75

RESERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

om s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mols pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 DÉCEMBRE

CLOTURE DE LA SESSION

La dernière séance de la session parlementaire a cu lieu samedi soir. Un moment, on a pu croire que le Sénat allait entrer en conflit avec la Chambre des députés à propos de la question des fourrages. L'incident s'est terwiné par l'ajournement d'un projet favorable aux intérêts agricoles. Certaine société, plus ou moins juive, était visée et même atteinte; bornons-nous à faire remarquer que c'est M. Léon Say, comme président de la commission des finances du Sénat, qui est intervenu, et ce n'est peut-être pas le cas de dire que ce qui est différé n'est pas perdu.

A 4 heures 1/2, le Palais Bourbon et le Luxembourg étaient déserts. Les parlementaires avaient quitté leurs fauteuils.

Que MM. les sénateurs et députés le sachent bien; leur départ est considéré comme un élément de tranquillité par le monde des affaires. Oui, tel est le discrédit dans lequel est tombé le parlementarisme, que le silence de la tribune paraît une garantie relative pour la trève des confiseurs.

Nous engageons les représentants de la droite à profiter de leur séjour auprès de leurs électeurs pour se fortifier à leur contact dans les sentiments de résistance conservatrice que commande la situation.

Pour les mandataires de la France qui prie, qui travaille, qui souffre et qui paye, c'est un devoir impérieux de combattre la politique d'oppression religieuse, d'agitations révolutionnaires et de gaspillage financier, dont la session qui vient de se clore a offert l'affligeant et scandaleux spectacle. Désignés comme « l'ennemi commun », pourquoi les monarchistes et les catholiques accorderaient-ils l'honneur de leurs suffrages à un gouvernement qui les met hors la loi?

LA TRIPLE ALLIANCE

On n'a jamais pu savoir bien exactement, et cela est fort naturel, à quelles conditions s'était récemment opéré l'intime rapprochement entre l'Allemagne, l'Austro-Hongrie et l'Italie. On s'accordait cependant à penser que l'alliance était, au point de vue des autres puissances, simplement défensive.

Des informations transmises de Berlin au Standard tendraient à inspirer quelques doutes à cet égard. D'après le correspondant dont on ne peut reproduire les affirmations que sous toutes réserves, les trois puissances auraient prévu non seulement le cas ou l'une d'elles serait attaquée, mais aussi l'éventualité dans laquelle un Etat quelconque prendrait une attitude que l'un des trois alliés « serait mis dans l'obligation » de prendre les armes « pour défendre sa situation de grande puissance. » Il ne s'agirait plus en un mot d'une attaque maté. rielle, mais d'une sorte d'agression morale, trop difficile à définir pour que l'appréciation n'en soit pas laissée à celui des trois alliés qui s'estimerait menacé. Si véritablement cette disposition figure dans le traité conclu, il est inexact de dire que l'alliance soit purement défensive. Elle aurait un caractère offensif bien défini et serait, pour certains, plus menaçante encore qu'on le croyait.

Nous ne sommes en mesure ni d'infirmer ni de confirmer les allégations du Standard. Nous voulons espérer qu'elles sont erro-

nées. En tout cas, la possibilité d'une stipulation de ce genre doit être, pour notre diplomatie, un motif de plus à redoubler de prudence et de vigilance.

ERNEST BAUDOUIN.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de Paris ont passé la journée de vendredi auprès de la reine Victoria à Windsor-Castle. Le départ de la Reine pour Osborne, dans l'île de Wight, est fixé à mardi.

Monsieur le Comte de Paris est attendu chez la princesse royale de Portugal, sa fille, vers le 26 ou le 27 de ce mois. Le Prince prend, le 23, à Darmouth, le paquebot pour Lisbonne.

Madame la Comtesse de Paris, avec ses enfants, doit le rejoindre en passant par Madrid.

La commission de l'Institut de France s'est réunie extraordinairement. Des dispositions ont été prises pour la présentation à S. A. R. le duc d'Aumale de la médaille frappée en commémoration de la donation à l'Institut du domaine de Chantilly des collections qu'il renferme.

Cette médaille est un pur chef d'œuvre dû au burin de M. Chaplain, graveur, membre de l'Académie des beaux-arts.

Le général Brugère, sur le désir de M. le Président de la République, conserve ses fonctions de secrétaire général de la Présidence et de chef de la maison militaire.

Le décret qui admettait le colonel Lichtenstein à la retraite et l'arrêté ministériel qui avait appelé cet officier supérieur à une perception ont été rapportés. Le colonel Lichtenstein conservera ses fonctions d'officier d'ordonnance auprès de M. le Président de la République.

M. le lieutenant-colonel Fayet resté également comme officier d'ordonnance auprès de M. le président Carnot.

M. Hermand, consul général à Calcutta, en congé depuis quelques mois à Paris pour des raisons de santé, va rejoindre son poste.

Il s'embarque à la fin du mois à Marseille.

On se souvient qu'il avait été question de la nomination de M. Harmand comme gouverneur général de l'Indo-Chine, avant la prolongation de la mission de M. Constans.

UN DEBUT PRESIDENTIEL

On sait qu'aussitôt installé à l'Elysée, M. Carnot a fait grâce à un condamné, mais là ne se borne pas son début présidentiel.

Dès le lendemain de son arrivée au pouvoir, M. Sadi Carnol signait un décret ainsi conçu:

Attendu qu'une brochure intitulée: Les Scandales de la République, a été imprimée et tirée à un grand nombre d'exemplaires, sur l'ordre de M. Duquesnay, maire de Saint-Etienne-du-Rouvray, pour être distribuée gratuitement dans le département de la Seine-Inférieure,

» M. Duquesnay, maire de Saint-Etiennedu-Rouvrey, est révoqué de ses fonctions. »

Ainsi, pour ses débuts, le nouveau Président de la République se met en opposition avec la volonté du suffrage universel.

Après un tel précédent, les députés pourraient bien à leur tour ressentir le contrecoup des sentiments assez équivoques que M. le président Carnot nourrit contre les élus du suffrage universel.

GRACES A DES CONDAMNÉS POLITIQUES

Le Président de la République se propose d'exercer largement son droit de grâce à l'occasion du Jour de l'an.

Il est notamment probable que M. Carnot fera bon accueil aux requêtes qui lui ont été adressées en faveur des condamnés de Montceau-les-Mines et de Decazeville.

L'arrêt de « non-lieu » rendu en saveur de MM. Wilson, Gragnon et Goron, a été apprécié très justement par le Soleil. L'arrêt porte avec lui une contradiction scandaleuse entre le sait reconnu et l'impuissance déclarée de la Justice:

« Pour sauver une ou plusieurs personnalités compromises, on crée un précédent extrêmement dangereux. On accorde l'impunité au détournement ou à la destruction des pièces appartenant à des dossiers judiciaires, car on déclare que des acles de ce

29 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

Le directeur, voyant les parties en présence, juges le moment oppertun pour s'esquiver. Sa femme, à la vue de la petite fille dont la beauté l'émerveilla, ne put s'empêcher de sourire et son humeur s'adoucit; cependant, ce fut d'un ton maussade qu'elle invita Mina à la suivre. Elles entrèrent dans la maison, dont la propreté réjouissait les yeux. Partout des plantes d'une grande fraîcheur ornaient, ici une fenêtre, là un angle.

- Voici, dit-elle, en introduisant la jeune fille dans une grande pièce tapissée d'un papier bon marché, mais propre.

Au milieu se trouvaient des ustensiles de jardinage, un lit de fer, une vieille commode au marbre ébréché, etc.

- C'est ma pièce à débarras, mais ou va vous enlever tout cela.

Mina remarqua le lit de fer et les autres meubles, qui lui auraient si bien servi; à peine si sa bourse suffirait aux achats indispensables; elle comptait trouver un garni. Mm. Humphrey surprit l'anxiété de son regard... C'était une excellente femme, malgré sa brusquerie et quelque tendance à la domination.

- Si quelque chose vous arrangeait là dedans, choisissez? dit-elle.

— Je vous remercie beaucoup, madame, répondit vivement la jeune fille.

Alors, avec timidité, elle indiqua ses désirs.

Au moment du départ, la semme du directeur, cueillant plusieurs branches de myosotis, les mit dans la main de Rosen, en disant:

— Tenez, petite, puisque vous aimez les fleurs. A cette après-midi, continua-t-elle, tout sera prêt pour deux heures.

-- Elle ne ressemble pas aux autres ouvrières, observa-t-elle au dîner. Et la petite, une véritable tête d'ange! D'où viennent-elles?

VII

Une semaine s'est écoulée, Mina a pris possession de l'appartement riant, presque confortable, grâce aux vieux meubles; des rideaux de mousseline blanche ornent la fenêtre donnant sur le jardin; un bouquet de fleurs des champs, posé sur la commode, répand son charme printanier. La jeune fille trouve sa tâche facile; la chambre où elle travaille est vaste, bien éclairée, les ouvrières sont peu nombreuses et convensbles. Elle éprouve dans cette nouvelle situation un sentiment de

repos délicieux après de si rudes éprouves; ses nerfs se détendent; si la tristesse persiste, au moins l'ameriume fond par degrés.

Ses rapports avec la femme du directeur sont peu fréquents; aux rencontres, on échange un salut, un mot, voilà tout. Parfois, cependant, Mme Humphrey embrasse Rosen et lui donne des fieurs.

— Il me semble, dit, le second dimanche après l'arrivée de Mina, le directeur à sa femme, que ta locataire ne fait pas grand tapage, je ne l'ai encore ni vue, ni entendue, hors de l'atelier.

— Ne m'en parle pas, elle est assommante... on croirait la maison remplie de malades qu'elle craint d'éveiller; jusqu'à l'enfant qui passe comme une ombre. Moi, j'aime qu'on fasse plus de bruit.

Ainsi s'exclamait Mme Humphrey, au retour de l'office du matin, tout en se débarrassant de son chapeau pour apprêter le dîner. Travailleuse et vive, l'ouvrage lui coûtait peu; les deux époux demeuraient seuls, tranquilles chez.eax, s'aimant beaucoup. Elle sjonta:

- Une sournoise, j'en suis sûre.

Le mari se mit à rire de la conclusion prématurée.

- Voyons, est-ce naturel, quand on est jeune, de faire si peu de mouvement et d'aimer la solitude?

— Les deux sœurs sont en deuil, Louise, de

leurs parents peut-être.

— Je ne sais. L'aînée a un air qui tient à distance, impossible de se permettre une question.

- Une idée, femme, si tu tes invitais à partager notre repas, ce serait un moyen de rompre la glace?

— Tu as raison; mais va-t-elle accepter? Tout juste, j'ai fait une friandise, les enfants aiment cela.

Otant son tablier de toile, Mme Humphrey alla frapper à la porte de Mina; celle ci allumait le feu.

— Laissez la vos préparatifs et vemez diner avec

nous, dit-elle evec sa rondeur habituelle.

Mina, prise à l'improviste, essaya de belbutier

quelques excuses.

— Mon mari le désire autant que moi, ajouta la

femme du directeur, il en a parlé le oremier.

Comment hésiter? La bonne dame, prenant la petite par la main, l'entraîna. Placée à sa droite à table, la fillette fut gâtée avec toute l'effusion d'un amour maternel latent et sans emploi, car Mme Humphrey n'avait jamais eu d'enfants; c'était le grand chagrin de sa vie. Aussi Rosen, avec son œil caressant, sa voix douce, s'empara vite du cœur de la bonne dame, et, lorsque après le repas, on sortit eusemble dans la campagne, ce'le-ci aida l'enfant à sa cueillette, laissant, le plus souvent, la jeune fille causer avec son mari. Depuis ce jour les rapports devinrent journaliers, ami-

genre, tout en méritant une réprobation sévère, ne peuvent être l'objet d'aucune répression. Yous voyez tout de suite quelles peuvent être les conséquences d'une jurisprudence pareille.

» Faisons une supposition. J'ai un procès. On me réclame de l'argent que je ne dois pas ou que j'ai déjà payé. J'ai des reçus ou d'autres pièces prouvant que je me suis libéré. Je suis sûr de gagner mon procès. Oa fait disparaître du dossier les pièces qui établissaient mon droit. Je perds le procès que je devais gagner. Que puis-je faire? Rien. Je ne peux pas même m'en prendre aux magistrats prévaricateurs, qui m'ont enlevé mes moyens de défense. C'est le pur régime du bon plaisir. Il n'y a plus de justice en France. Nous nous en doutions depuis longtemps: le public le sait aujour-d'hui. »

A l'occasion du Message de M. Carnot, le sceptique John Lemoine se plaint des scandales de la liberté de la presse et demande à M. Carnot de réprimer « l'immonde orgie » de la presse et des réunions publiques.

« Il n'y a pas de société, de quelque nom politique qu'elle s'appelle, qui puisse supporter impunément l'immonde orgie qui se déchaine publiquement dans la presse et dans les réunions. J'ai été de ceux qui ont combattu de toutes leurs forces les dernières lois faites sur la presse, l'affichage, le colportage. Je savsis bien où elles devaient mener. Et ici, je ne parle pes même des excès, je parle de la répression inévitable qu'ils amèvent. C'est précisément comme journaliste et comme partisan naturel de la liberté de la presse que j'ai combattu ces lois aveugles, parce que je sais qu'elles nous mènent à l'état de siège. Elles ont été faites avec une complète ignorance de la matière et avec le concours de tous ceux qui veulent tuer la presse par elle-même. Et maintenant que le mal est fait, tâchez de vous en tirer. »

ATTENTAT CONTRE M. JULES FERRY

Aubertin est toujours au Dépôt. Il a été impossible, avant-hier, au juge d'instruction de l'interroger.

L'inculpé a été pris, dans la matinée, d'une sièvre intense qui a bientôt dégénéré en une sorte de délire dément.

Aubertin déraisonne complètement: il récite des vers, prononce des discours, et il est impossible de lui arracher une parole sensée.

Aubertin, transféré à l'infirmerie spéciale du Dépôt, a été visité hier matin par le docteur Brouardel. Son état s'est un peu amélioré, mais il est toujours grave.

Le transfert d'Aubertin à Sainte Aone est décidé.

A L'ELYSÉE

Le Figaro publie une chronique sur la famille Cernot où nous lisons quelques renseignements curieux:

« Quand on peut accoler à son nom la qualité de Président de la République, disait, ces jours-ci, avec un très légitime orgueil, M^{me} Sadi Carnot, on possède le plus beau titre qui soit, car celui-là est attaché à tout jamais à l'histoire de France. »

Voilà pourquoi le nouveau ches de l'Etat signe ses décrets tout simplement: Carnot, et sa digne et sa sympathique compagne n'enverra pas ses invitations aux soirées de l'Elysée sous son titre de vicomtesse, suivant l'usage admis parmi les brus des comtes de l'Empire et toléré par la courtoisie de la chancellerie républicaine...

Quoi qu'il en soit, peu de gens savent aujourd'hui que, la reconnaissance du titre de
chevalier ayant été proclamée par décret
impérial du 1^{er} mars, tous les membres de
la Légion d'honneur ont le droit de le prendre, mais seulement à vie, comme cela se
pratique dans nombre de pays étrangers à
propos des décorations qui y sont distribuées. Pour que le titre deviat héréditaire,
Napoléon I^{er} décida que celui qui en était
revêtu se pourvût en chancellerie afin d'obtenir des lettres patentes et qu'il justifiât
d'un revenu net de trois mille francs destiné
à former le majorat affecté au titre.

Louis XVIII confirma, par son ordonnance du 8 octobre 4844, les dispositions du décret impérial et les étendit encore en décidant, par l'article II, qu'à la troisième génération de membres de la Légion d'honneur de père en fils, les lettres patentes obtenues en justifiant qu'on possédait un revenu net de trois mille francs entraîneraient, outre l'hérédité du titre de chevalier, la noblesse de plein droit avec transmission à toute la descendance.

Aucun décret n'étant venu, depuis, modifier ces dispositions, tout membre de la Légion d'honneur est donc susceptible d'en bénéficier auprès du conseil du sceau des titres, ou, pour être strictement exact, du conseil d'administration qui l'a remplacé aujourd'hui et se compose du secrétaire général du ministère de la justice qui remplit les fonctions de commissaire au sceau, du directeur des affaires civiles, du directeur des affaires criminelles et des grâces avec adjonction, comme voix délibérative, du chef de la division du sceau.

Voilà, j'espère, un renseignement qui sers apprécié dans un pays et dans un temps où la manie des distinctions fait tellement rage, qu'elle a pu amener, pour l'exploiter, l'association d'une Limouzin avec des généraux et des dignitaires de l'Etat et entraîner la chute d'un Président de la République...

Dans la maison Carnot, au reste, on a la douce manie de modifier ses cartes de visite suivant les circonstances ou le caprice du moment; tantôt on en allonge tantôt on en raccourcit le libellé au gré de sa fantaisie; c'est un petit jeu de semille qui s'inspire de celui de la politique et du hasard. Le gendre du Président s'appelle Cunisset-Carnot; son grand-oncle s'intituleit Cernot-Feulins; son père a répudié le titre de comte; lui-même signe Carnot tout court, à la façon des gentilshommes de haute lignée qui ne font précéder, dans leur paraphe, ni de la particule ni du titre le nom patronymique - sauf dans les cas officiels - ce nom-là seul disant tout.

AU-DELA DE LA FRONTIÈRE

Loin de se calmer, le conflit qui s'est élevé si brusquement depuis quelques jours entre l'Autriche et la Russie, ne fait que s'aggraver. Ce matin encore les dépêches sont très alarmentes. M. de Bismarck, décidément très mécontent de son entrevue avec le Czar, pousse à la guerre tant qu'il peut.

Le conseil des ministres qui se tiendra aujourd'hui à Vienne aura une telle importance que M. Dunsjewski, le ministre des finances autrichien, qui se trouvait à Lemberg, a été appelé d'urgence auprès de l'Empereur.

On prend les mesures nécessaires pour l'envoi de troupes en Galicie. On dit que le gouvernement prépare un emprunt de 200 millions de florins (500 millions de francs) qui serait émis lundi ou mardi. Enfin les bruits les plus alarmants ne cessent de circuler à Vienne et à Pesth.

Enfin, pour combler la mesure, la Gazette de l'Allemagne du Nord, organe de M. de Bismarck, répond à l'article de l'Invalide russe que l'on sait avoir été rédigé au ministère de la guerre même:

« L'organe de la chancellerie dit qu'on s'attendait à plus de loyauté; on aurait été en droit d'attendre sinon une reculade de la Russie, tout au moins des explications sur les rassemblements de troupes aux frontières et une promesse de ne pas continuer dans cette voie. Ces promesses et ces explications n'ayant pas été données, l'Autriche se voit obligée de prendre des mesures énergiques pour rétablir l'équilibre des forces en présence sur ses frontières.

Cet article produit une profonde impression à Berlin.

Ce qui est assez naturel, car des polémiques pareilles, entre organes autorisés, ne peuvent durer longtemps.

D'autre part, on mande de Saint-Pétersbourg que les paroles du général Bronsart de Schellendorff au Reichstag, accusant d'intentions agressives les puissances non alliées de l'Allemagne, ont produit dans les sphères gouvernementales une impression détestable.

L'opinion publique est indignée. Tout le monde est d'avis qu'on ne peut tolérer plus longtemps un pareil mépris des convenances internationales et qu'il faut enfin rappeler le gouvernement allemand au respect de la dignité d'autrui.

Il est très probable qu'en présence des attaques continues de la presse officieuse allemande contre la Russie, la presse russe va quitter la réserve où, depuis l'entrevue de Berlin, elle s'est renfermée.

On parle de la prochaine publication du texte du traité d'alliance entre l'Autriche et l'Allemagne, parce qu'on espère de la publication de ce traité un revirement favorable en faveur de la paix dans les cercles de Saint-Pétersbourg.

Le traité précise si cleirement l'entente

et les obligations réciproques des trois puissances amies de la paix que cela ne saurait manquer de produire partout, dit-on, une réaction en faveur de la paix.

TRIBUNAUX

UE MAIRE RÉPUBLICAIN

Carcassonne a eu des élections municipales complémentaires le 46 octobre dernier. La sincérité de ces opérations électorales a été telle qu'une instruction judiciaire a été ouverle contre M. Jourdanne, maire de Carcassonne, et quelques-uns de ses amis, dans le but de rechercher les fraudes commises par ces municipaux.

Dernièrement, le journal républicain le Bon-Sens nous donnait en ces termes des nouvelles de cette instruction :

- « L'enquête sur les fraudes commises le 16 octobre est actuellement menée à bonne fin.
- » Nous savons que les preuves abondent et sont irréfutables. Il est probable que le dossier complet sera remis à la fin de la semaine à M. le procureur de la République, et nous comptons toujours sur la loyanté et l'impartialité de M. Mignucci pour démasquer les coupables, quels qu'ils soient.

Avjourd'hui, nous lisons dans le Courrier de l'Aude:

- « Nous en apprenons de belles sur ce chapitre des fraudes électorales du 46 octobre.
 - Dyez plutôt:

» Le juge d'instruction, après une minutieuse enquête, allait remettre les pièces de la procédure au parquet, quand de « hautes influences » tentèrent, dans l'intérêt unique du parti, d'arrêter ce procès.

Jourdanne; on se moque de ce « savant » comme d'une guigne; mais cette accusation, qui l'atteignait en enveloppant une quinzaine de ses complices, était la perte irréparable du parti radical. On chercha donc à aviser.

Si, à ce moment-lè, M. Jourdanne, tenu au courant des démarches de certains personnages — qui certes ne sont pas ses amis aujourd'hui — s'est retiré de la mairie, le procès pouvait ne pas voir le jour.

» Mais notre maire s'entêta, et alors qu'on croyait que l'oubli allait succéder à l'enquête, de nouvelles dépositions accablantes vinrent raviver le zèle du magistrat instructeur du parquet.

» L'une d'elles entre autres a établi d'une manière formelle la culpabilité de M. Jourdanne; elle a fait découvrir notamment que l'un des assesseurs qui a déposé a commis un faux témoignage, et l'on dit tout haut dans la rue, ce que nous ne voulons pas croire, que ce faux témoin, qui est employé à la mairie, où il ne paraît presque jamais, dépensant la solde du maire dans un café voisin, n'avait pas le droit d'être électeur, encore moins d'être assesseur, étant privé de ses droits civils et politiques. »

caux, la méfiance, la réserve de Mina, ne pouvant résister à tant de bonne grâce.

Mme Humphrey, aimant les fleurs avec passion, passail presque toutes les après-midi dans son jardin; un jour, elle dit à Mina qui partait pour l'usine:

- Laissex-moi Rosen, je vais semer des graines, cela l'amusera.

Mina, après avoir hésité une seconde, voyant le rayon du désir dans l'œil de l'enfant, consentit.

Au retour, la petite, très affairée, très joyeuse, lui montra son jardin, ses seurs, sa bêche. — L'animation de l'enfant faisait plaisir à voir.

— Tu sais, sœur, dit-elle, en lui passant les bras autour du cou, elle est bonne, bonne comme tante Marie !

Mina recut un choc: depuis longlemps, Rosen ne parlait plus de leurs amis de Lille, et l'on pouvait croire à l'oubli; il n'en était rien... Craintive, la pauvre enfaut n'osait redire ces noms aimés, car, en les entendant, sa sœur devenait sombre et lui imposait silence. Mina baissa la tête, deux larmes amères routèrent sur ses joues.

Rosen finit par rester toutes les après-midi dehors, avec Mme Humphrey, qu'elle appelait le cœur de cette dernière en bondissait d'aise — Bonne Amie! Au grand air, sa santé se fortifia; vive, gaie, elle s'ébattait comme l'oiseau dans un rayon de soleil. Un arrangement contribua encore au bien-être des orphelines.

— Écontez, dit un jour la femme du directeur à la jeune fille, quand vous rentrez à midi, vous n'avez pas le temps de vous faire un diner convenable: — toujours de la viande grillée ou de la charcuterie. — ce n'est pas sain; dinez avec nous; vous me paierez une petite rétribution, cela ne vous coûtera pas plus cher, et Rosen sera cent fois mieux. Le soir et le matin, vous vous arrangerez à votre guise.

Rosen était maintenant le côté vuluérable de Mina, Mme Humphrey — une fine mouche, sachant employer la diplomatie au besoin — s'en rendait compte; la jeune fille céda à ses instauces, tout en craignant de devenir une charge. Oh! elle pouvait être tranquille sous ce rapport, jamais Mme Humphrey n'avait été si heureuse, si alerte! Cet amour pour les enfants, qui dort au fond de tous les cœurs de femme, quels jets puissants ne donne-t-il pas lorsqu'il trouve une issue? Rosen l'appelait « Bonne Amie », mais ce n'était pas assez à son avis; elle voulait que l'enfant la tutoyât: chose d'autant plus difficile que Mina s'y opposait, en parlant de respect.

- Lussez-moi tranquille avec votre respect, répondait la matrone, c'est facile à dire pour ceux qui out joui toute leur vie de la douceur des petits bras et des yeux caressants des bébés, je veux qu'elle ne me craigne pas du tout, qu'elle me

taquine et qu'elle m'embrasse.

Mina souriante, émue, les laissait s'arranger à leur idée. Sa tendresse pour sa sœur, plus profonde, plus dévouée que jamais, avait perdu le côté exclusif, personnel, qui caractérisait naguère loutes ses affections. La petite, s'arrangeant fort de cet état de choses, devint despote avec la digne femme, autant que le permettait la bonté de sa nature. C'était son jardin qu'il fallait agrandir; lel arbuste dont la possession devait lui être attribuée, à clie toute seule; une plante préférée qu'il fallait changer de place en pleine floraison, etc. Une aventure la corrigea de ces caprices enfantins.

Une jolie fleur, sinsi transplantée hors de saison, se mit à jaunir chaque jour davantage, puis enfin à mourir... l'enfant se lamentait.

- C'est ta faute, dit Mme Humphrey, en enlevant le pied desséché, tu l'as voulue, maigré tout.
- Oh! je ne savais pas que cela leur faisait du mal, s'écria la petite, se jetant en pleurant dans les bras de sou amie.
- Je t'en donnerai une autre, ma chérie, une plus belle encore.
- Non, non, elle mourrait aussi... Elle aurait eté si contente de vivre et de fleurir l'enfant en regardant les feuilles flétries.

« Bonne amie » s'empressa de la distraire par une trouvaille d'appétissantes fraises, et bientêt des éclais de rire résonnèrent dans le jardin.

(A suivre.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 décembre. Le marché est aujourd'hui plus faible et notre 3 0/0 fléchit à 81.07. Le 4 1/2 0/0 seul conserve sa bonne tenue et cloture à 107.65.

Le Crédit Foncier se traite à 1,403. Les obligations des diverses séries sont très demandées notamment celles qui vont être l'objet du tirage de décembre et du 2 janvier. Le 28 courant, le Crédit Foncier procèdera à une émission de 230 000 bons afin de liquider les loteries en cours, ces bons émis à 100 francs seront remboursables au minimum à 200 francs. Ils participeront, en outre, à de nombreux tirages de lots.

La Société Générale est toujours très ferme à 453.75. Les bénéfices du mois s'élèvent d'après le bilan du 30 novembre à 330,000 francs.

La Banque d'Escompte est demandée à 462. Les nombreuses affaires auxquelles elle s'intéresse justifie le cours de 500 qui sera atteint rapidement. Les Dépôts et Comptes courants sont stationnaires à 600.

La décision prise par le Patrimoine-Accident de distribuer cette année un dividende, attire l'attention sur cette compagnie dont la prospérité atteste l'excellente direction. La hausse paraît donc prochaine sur les titres et les capitalistes feront sagement de profiler des bas cours actuels.

Nombreuses demandes sur les Polices A B de l'Assurance financière.

Le Panama qui est sorti victorieusement de la lutte avec la spéculation à la baisse s'inverit à 315, les obligations des diverses séries sont également mieux tenues.

Nos chemins do fer sont l'ermes.

CHRONIQUE LOCALE

COMITE CONSERVATEUR DE MAINE-ET-LOIRE

Le Comité conservateur convoque les électeurs sénatoriaux à une réunion privée qui aura lieu le jeudi 22 décembre, à midi, salle Chauveau, rue Saint-Léonard, 20, à Angers.

Le Comité espère que MM. les délégués voudront bien se rendre, en aussi grand nombre que possible, à cette importante

assemblée.

ECLAIRAGE ELECTRIQUE

Une réunion ayant pour but la fondation d'une Société mutuelle d'Eclairage Electrique, aura lieu mercredi soir 24 décembre, à 8 heures précises, au café du Commerce (salle du 4° étage).

Les commerçants partisans de ce nouveau mode d'éclairage, qui n'auraient pas reçu d'invitation, sont priés de l'honorer de leur présence.

LES TRAMWAYS SAUMUROIS

Les effiches annonçant la vente sur saisie du matériel des tramways ont été la cause d'un leurre de plus à l'actif de cette administration fantaisiste. La vente n'a pas eu lieu, et bon nombre d'acquéreurs sont venus se « casser le nez » devant la porte close de l'immeuble du quai de Limoges.

Voici, paraît-il, ce qui s'est passé:

Un créancier récalcitrant a fait opérer une saisie pour se faire rembourser d'une somme relativement modique, 600 fr. Au dernier jour seulement, l'administration des tramways a remboursé la somme, après avoir, bien entendu, supporté les frais de toutes sortes qui se sont peut-être élevés au taux de la dette. De cette façon, les acquéreurs qui n'ont pas été prévenus de la non vente, en ont été pour leurs frais de déplacement. A qui vont-ils demander des dommages-intérêts? Est-ce au commissaire-priseur ou aux tramways?

Enfin cette vente qui fatalement doit se faire, est différée pour quelque temps, à moins toutefois que l'expiration de la concession, qui arrive fin décembre courant, n'amène un changement radical. L'Etat pourra alors reprendre ses droits, c'est-a-dire faire renaître de ses roines le chemin de

fer à voie étroite ou l'anéantir à tout jamais.

Arrêtons-nous à cette douce espérance!

LA MISÈRE DANS LES VILLES ET DANS LES CAMPAGNES

Parlant des assassinats, des nombreux vols et pillages commis depuis quelque temps dans les villes et les campagnes, un journal républicain de la Sarthe nous fait le tableau suivant :

« L'atelier se dépeuple, les travaux ralentissent, les jours de chômage augmentent, et les voyageurs pulluient sur les gran-

des roules. Aussi, de tous côtés voit-on s'allonger le sinistre défilé en police correctionnelle, car, dans notre singulier état social, misère est délit, défaut de travail et de pain est vagabondage.

» Et cependant, parmi ces misérables hâves, déguenillés, amaigris, combien en est-il qui sont jetés à la rue et à la grande route par le chômage de l'industrie et l'intensité de la crise commerciale, et qui commencent une vie entière de peine et d'infamie pour n'avoir pu se serrer le ventre plus longtemps. Tout le monde ne peut cependant pas coucher à l'Élysée. »

C'est un aveu qu'il est bon de retenir.

LES JOURS LES PLUS COURTS

Nous sommes dans la série des journées les plus courtes. Les jours vont s'abaisser jusqu'à 8 heures 10 minutes les 21, 22 et 23 décembre, époque après laquelle ils augmentent insensiblement pour revenir à la durée de 9 heures le 24 janvier.

ALLONNES. — Il y a quelques jours, le feu a été mis dans le grenier à fourrages de M. Coinard. Six charretées de foin ou de paille ont été détruites. On recherche l'incendiaire.

SITUATION DES VIGNES ET DES VINS D'INDRE ET-LOIRE

On lit dans le Vinicole et commercial :

« L'activité règne dans nos vignobles. Bon nombre d'acheteurs parcourent la contrée et se décident à faire leurs provisions. Aussi beaucoup de celliers sont-ils déjà vendus et les prix sont-ils en hausse. Bourgueil et Chinon sont bien dégarnis de 430 à 435 fr., les supérieurs de 460 à 475 francs.

Des petits vins dits de Touraine. Cinq-Mars et similaires, sont très recherchés par leur limpidité et leur netteté. En vins blancs, Vouvray, Rochecorbon, Vernou sont bien vendus de 90 à 100 francs de bonne qualité. Il y a plus d'un tiers de vendus, l'entrain paraît vouloir se continuer.

» La taille de la vigne se présente bien, le bois est mûr et bien préparé pour l'année prochaine. Le mildew et le phylloxéra ont paru plus inoffensiss; aussi redoublet-on de courage et d'espoir pour sa future récolte. »

LE PRIX DE LA VIANDE

On écrit de Saint-Nazaire, le 14 décembre, au Phare de la Loire:

d Hier soir, M. le maire a convoqué à l'Hôtel-de-Ville tous les bouchers de Saint-Nezaire, et les a priés, afin d'éviter les in-convénients de la taxe, de faire tout ce qui dépendrait d'eux pour abaisser les prix des viandes vendues au détail.

» Ces commerçants ont demandé deux jours pour réfléchir. Ils repondront ensuite collectivement à la demande de M. Gasnier. »

GALLI-MARIE A ANGERS

La soirée théâtrâle de samedi a été des plus brillantes au Grand-Théâtre.

Mª Galli Marié a remporté un véritable triomphe : le public lui a fait fête et l'a rap-

pelée après chaque acte.

Bien que la voix de l'éminente artiste trahisse parfois quelque fatigue, le jeu si personnel, l'allure si naturelle et si vraie qu'elle donne au rôle de la bohémienne, le cachet original qu'elle imprime à la figure fatale de Carmen font oublier l'organe quelque peu usé de la chanteuse.

Avec quelle délicatesse de nuances a été chanté l'air si connu : L'amour est enfant de

Les couplets Sur les remparts de Séville ont été enlevés avec une crânerie et un brio que bien des jeunes dugazons envieraient.

Là-bas, là-bas, sur la montagne, a été soupiré avec un sentiment passionné qui ne se trouve que chez les grands artistes.

Voyant le succès remporté par M^{me} Galli-Marié, la direction a saisi la balle au bond, et fera entendre M^{me} Galli-Marié mardi soir, dans Mignon.

On refusera encore du monde!

APÉRITIFS ET DIGESTIFS

Voici, d'après la commission d'enquête sur les alcools, le degré des principales liqueurs que nous consommons journellement:

Absinthe suisse, 70 à 72 degrés; absinthe fine, de 67 à 68 degrés; absinthe ordinaire, de 46 à 47 degrès; chartreuse verte, 62 degrés; chartreuse jaune, 63 degrés; kirsch, 50 degrés; rhum, 53 degrés; bitter français, 42 degrés; bitter d'Allemagne, 37 degrés; vermouth ordinaire, 45 à 48 degrés; kummel de Breslau, 40 degrés; raspail, 25 degrés; curaçao ordinaire, 24 degrés; anisette de Lyon, 33 degrés; anisette de Paris, 34 degrés; eau de mélisse, 93 degrés; madère, 20 à 23 degrés.

Bibliographie.

Histoire Anecdotique de la 3º République, par Lto Taxil. - La première serie de cet ouvrage est aujourd'hui en vente chez tous les libraires, marchands de journaux et bibliothécaires des gares. Dans cette publicetion, l'auteur, au lieu de se livrer à des aperçus politiques, raconte tout simplement les événements, fait connaître les hommes, et cela d'une manière pittoresque. émaillant son récit d'anecdotes, ce qui donne à l'œuvre un attrait tout particulier, en même temps qu'une forme vivante; et, ainsi, le lecteur, tout en se procurant une agréable distraction, peut juger les faits et gestes et les personnages de la République actuelle. It suffit de jeter un coup d'œil sur quelques livraisons pour voir à quel point le nouvel ouvrage de M. Léo Taxil est inté-

Voici le sommaire de la première série :

GRAYURES. — Jules Favre devant le cadavre de son ennemi Laluyé. —La journée du 4 septembre:

Envehissement du Corps Législatif par la populace des clubs. — Le gouvernement de l'émeute : les ministres insurrectionnels se disputant les por teseuilles. — Portrait de Jules Favre. — Proclamation de la République à l'Hôtel de-Ville. — Les républicains à Tours : Wilson et la famille Grévy.

Texte. — Avant-propos: but de l'ouvrage. — Chapitre l', Le Père de la République: Jules Favre, notice biographique: l'homme politique et l'homme privé; un ménage adultère; l'avocat faussaire; la chasse à l'héritage; escroqueries, un député passible des travaux forcés; Jules Favre obligé d'avouer ses crimes; mort subite et mystéricuse du révélateur des forfaits de M. le ministre. — Chapitre II, La journée de l'Emeute; Pronostics révolutionoaires; Ledru-Rollin et Félix Piat; l'enterrement de Victor Noir; la guerre; les républicains et nos premiers désastres; l'affaire des pompiers de la Villette; Trochu est nommé gouverneur de Paris; ses serments de fidélité à l'Impératrice; ses conciliabules avec Jules Favre; la garnison de la capitale réduite à 4,000 hommes; la capitulation de Sedan; M. de Kératry prépare l'insurrection; proposition de déchéance; M. Thiers, la nuit du 3 au 4 septembre; — les émissaires des sociétés secrètes; les étonnements du général Soumain; l'Impératrice compte sur Trochu; curieuse lettre adressée à un questeur de la Chambre.

Cette première série est envoyée franço à titre de spécimen contre 40 centimes en timbres-poste.

On peut se la procurer chez tous les libraires, ou chez les éditeurs: Letouzay et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

TOUJOURS A L'ÉPICERIE CENTRALE

Cette maison vient de recevoir « La Panfuline », le meilleur produit à détacher que la chimie ait découvert jusqu'à ce jour, sans aucune odeur, enlevant sans effort les taches sur toutes les étoffes, et sans laisser de trace.

Etendu d'eau, il rend aux galons d'or et d'argent et aux matières précieuses leur éclat primitif. — Le flacon, 4 franc.

Caisse d'Épargne de Saumur. Séance du 18 décembre 1887.

Versements de 79 déposants (10 nouveaux), 25,793 fr. 02.
Remboursements, 27,870 fr. 30.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Librairie ABEL PILON, ruede Fleurus, 88, PARIS A. LE VASSEUR & C". EDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Gaux-Gortes, Gravures en Couleur, etc.
AU MÉME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHANQUE CENTALMES DE
ESCOMPTE AN COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGSES

NA FOTON BROW

Zinge Savet and Ans de Succès La sente quérissant, sons lu rien adjoindre, gles écoulements anciens ou récents. Expédition france contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon. J. FIERRÉ, Ph., 102, rus Richallen, PARIS

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 20 décembre,

Deuxlème et dernière représentation de M. Galli-Manis.

MIGNON, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Ambroise Thomas.

M^{me} Galli-Marix remplira le rôle de Mignon, qu'elle a créé à l'Opéra-Comique.

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le Lieutenant Gauthier

ÉPISODE DE LA GUERRE DE CRIMÉE

* Tiens, mon enfant, dans ce chiffonnier, tu trouveras, avec mes dernières volontés, deux objets qui te feront reconnaître par ton père, et le hasard vous fait rencontrer un jour, et si tu crois convenable de t'en servir. Moi, je ne t'impose rien, agis d'après tes inspirations. Si cela arrive, dis-lui que je ne me suis jamais mariée et que je n'ai jamais cessé un instant de l'aimer. »

Deux jours après, cette pauvre martyre de l'absurdité humaine reposait de son dernier sommeil.

J'étais bâtard et orphelin! Ma bâtardise s'était augmentée de l'orphelinat, j'étais seul au monde, sans être aimé et sans pouvoir aimer, exécrant le monde et ses principes.

Gauthier cacha son visage entre ses mains qui tremblaient de flèvre et se mit à sangloter.

Le lieutenant Saussier respecta sa légitime douleur.

Le regard fixé sur la neige qui receveit les larmes s'échappant de ses yeux. Gauthier resta dans

l'anéantissement qui suit toujours un grand désespoir.

Les deux officiers marcheient comme deux automates s'enfonçant dans la neige, sans avoir idée du chemin qu'ils faisaient, tant ils étaient absorbés par la pensée qui les occupait.

Eofia le sous-lieutenant s'arrêta court, et secouant la tête comme pour chasser la lourdeur qui le tourmentait, it dit à son ami:

- Eh bien, comprends tu à présent cette humeur sombre, cette amertume qui ne me quitte jameis et qui l'a tant intrigué?

Oui, je la comprende et je la partage, mon pauvre aui; combien tu dois souffrir! répondit le lieutenant Saussier lui serrant la main.
 Les tortures de l'ioquisition ne sont pas

comparables à celles que j'endure. Et comprends-lu aussi pourquoi je m'informe des chefs qui commandent l'ennemi que nous altaquons? Car il doit être aujourd'hui au moins géné.

ral.

— Oui!.... oui!.... c'est terrible!

- Affreux !

Sébastopol était assiégé depuis le 9 octobre 1854. Le maréchal Canrobert commandait en chef les assiégeants avec Lord Raglan.

Les princes Mentschiskoff et Todtleben leur résistaient avec énergie.

sistatent avec eoergie. La vue de la ville, qui n'était plus qu'un mon-

ceau de ruines, exaspèra le commandant en chef de l'armée russe, qui ordonna de hasarder une sortie; mais les Français, les Anglais et les Sardes étaient sur leurs gardes et repoussèrent cette tentative désespérée.

L'attaque fut terrible, et l'héroïsme de part et d'autre sublime. Les plus aguerris des assiégés se portèrent du côté où les Français se trouvaient retranchés, préférant avoir à faire à la furia francesa qu'à la lenteur et au calme britanniques.

Le combat était tenace et acharné.

Profitant de la confusion qui se mit parmi les Français, par suite de la mort du chef qui les commandait, les Russes réussirent à s'emparer de la première tranchée. Mais les assiégeants reçurent du renfort, et la mêlée devint effroyable entre la première et la deuxième tranchée.

Deux jeunes officiers qui combattaient ensemble se faisaient remarquer par leur bravoure et leur impétuosité; ils étaient au premier rang, entraînant leurs soldats et sabrant à droite et à gauche avec une furie insensée.

Un deux s'était avancé plus que l'autre, et debout sur la première tranchée qu'il avait réussi à reprendre, encourageait ses hommes à le suivre.

Tout à coup, on le voit diriger son pistolet vers un chef russe qui, s'apercevant que l'ennemi reprenait pled, avait lancé son cheval sur la position et tournant la tête en arrière, criait à ses soldats

d'avancer.

Un autre cavalier, qui vit le danger que courait son supérieur, se mit devant lui pour le garantir de son corps, et lui cria:

- Prenez garde, général Porthikopoff.

A ce cri, l'officier français laissa tomber l'arme meurtrière et resta sur place comme paraly é, regardant le général ennemi. Puis, il porta la main à sa poitrine, et roula de la position qu'il occupait du côté des Russes.

(A suivre.)

José de Campos.

Théâtre <u>de</u> Saumur

Direction : Justin NEB

LUNDI 19 Décembre 1887,

La Fille du Tambour-Major

Opérs-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. H. Chivot et A. Duru, musique de Jacques Offenbach.

Les principaux rôles serout joués par M. Sabin (Monthabor), M. Delvoye (le lieutenaut Robert), M. Drooville (Griolei), M. Molivier (le duc de Della Volta), M. Berger (le marquis Bambini), Mue Doux (Stella), Mue Rita Lelong (la Duchesse), Mile Carré (C'audine).

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de Mº Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, nº 7,

et de M. BRETON, notaire à Varennes sous Montsoreau.

Entre majeurs et mineure,

Consistant en:

Une Maison et un Pré, Situés commune de Varennes-sous-Montsoreau.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 15 janvier 1888, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de M. BRETON, notaire à Varennes sous-Montsoreau.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, par le Tribunal civil de première Instance de Saumur en date du dix septembre michuit cent quatre-vingt sept,

Et aux requête, poursuites et diligences de :

Madame Anne Haudbert, sans profession, veuve en premières noces de M. Louis Berge, et épouse en se-condes noces de M. René Chauvigneau, propriétaire cultivateur, de lui dûment assistée et autorisée, avec lequel elle demeure à Verennes-sous-Montsoreau.

Ayant la sus nommée Me Louis AL-BERT pour avoue.

En présence de M. Jacques Haud-bert, cultivateur au Chêne-Vert, com-mune de Chouzé-sur-Loire, pris en qualité d'administrateur ad-hoc de la mineure Ernestine Chauvigneau, issue du mariage des époux Chauvigneau-

Haudbert sus-nommés,
Ayant M. Le Rax pour avoué,
Il sera procédé aox jour, lieu et
heure sus indiqués par le ministère de
M. Breton, notaire à Varennes-sous Montsoreau, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux, des immeubles dont la désignation suit :

DESIGNATION

1er Lor.

Une petite maison et terre sise à la Grillardière, commune de Varennessous-Montsoreau, le tout contenant vingt-deux ares quarante-buit cen-tiares, joignant au couchant Maximi-lien Girault, au levant Renaume, au nord Madame Talbot, et au midi un

Mise à prix..... 800 fr. 2º Lor.

Un pré situé aux Regains, même commune, contenant soixante-quatorze ares, quatre-vingl-un centiares, joignant au levant M. Soyer, au couchant un chemin, au nord le même chemin, et au midi M. Renard. Mise à prix..... 2.200 fr.

Total des mises à prix. 3.000 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements:

Soit à Me Louis Albert, avoué poursuivant la vente;

Soit à Me BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, rédacteur et dépositaire du cabier de charges.

Fait et rédigé à Saumur, par l'avoué-licencié soussigné, le seize décembre mil huit cent quatre-vingt-

Louis ALBERT.

Enregistré à Saumur, le 17 décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, case . Recu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes com-Signé: L. PALUSTRE.

ON DEMANDE on garçon de course, 16, rue d'Orléans.

AVIS

Par décision de M. le général commandant l'École de cavalerie, en date du 1er contant, et en vertu d'une ordonnance de M. le président du Tribu-nal civil de Saumur, en date du neuf décembre, Mme Chagneau, autorisée de son mari, a, seule et personnellement, à partir de ce jour, la gestion du Mess des sous-officiers. Tous les fournisseurs devront à l'avenir s'adresser à ladite dame.

Étude de Mº PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques,

Dépendant de la faillite du sieur Gibault.

Le MERCREDI 21 DECEMBRE 1887. à 1 heure du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55,

Il sera vendu:

Bois de lits, armoire, secrétaire, commodes, console, tables à rallon-ges, buffet, armoires à glace, guéridons, meuble d'entre deux en acajon, tables à ouvrage et de toilette, ca-napé, fauteuils Voltaire et autres, chaises, tabourets, pendules, glaces, gravures, objets d'étagère, rideaux, tapis, volumes;

Objets de literie, linge, argenterie. couverts en ruolz, machine à coudre. verrerie, vaisselle, bouleilles vides et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M. CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise, no 3.

VENDRE

PAR ADJUDICATION,

dul aura lieu le jeudi 22 dé-cembre, à midi précis,

A la propriété de Montbevault, commune de Faye,

Par le ministère de M. Chasle, notaire,

35 BARRIOUES DE VIN BLANC

Provenant des vignes de Mme Bordillon, Récolte 1887.

La vente aura lieu au comptant, plus 10 0/0 pour les frais.

Pour tous renseignements, s'adresser: à M. ROBIN, administrateur sequestre de la succession de M. Bordillon, à Angers, rue de la Roë, 36, ou à M. CHASLE, notaire. (880)

Etude de Me LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'ANIABLE

En totalité ou par lots, LA

NETAIRIE DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Allonnes, Contenant 25 hectares environ.

S'adresser à M. Taveau, Nicolas, expert-géomètre à Bagneux.

A LOUER

PORTION DE MAISON Pour dame seule.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT.

LA VILLA PLAISANCE

Située à 1 kilomètre de Saumur,

Le plus confortable et le plus grand Etablissement de la région, pour Noces, Banquets, Bals, etc.

Immense Jardin avec Tonnelles, Pelouses, Balançoires, Trapèzes, Jeux de Boules, Billard et autres jeux divers. Tir à la Carabine.

S'adresser à M. Ménier-Gueret, 20, rue de Lorraine, Saumur.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE D'OBJETS MOBILIERS

Hors de service

Provenant du Ministère de la Guerre.

Le MARDI 20 DÉCEMBRE 1887, à 1 heure de l'après-midi, dans la cour des bureaux du Génie et dans les dependances de l'Argonnerie, à Saumur, il sera procede à la vente aux enchères publiques des objets ci-

55 dolmans, 137 habits, vestes et vareuses, 680 képis, 18 selles, 40 couvertures de cheval, 2,600 kilog de cuirs, 40 pantalons, bottes, galons d'or et d'argent, 225 blouses et bourgerons, outils et ustensiles divers, linges, papiers et livres, bois divers, métaux, bouteilles, 120 mètres cubes de bois de chaussage (4,000 arcades de devant, 3,000 arcades de derrière, 7,500 bandes pour arcons de gendarmerie, soit environ 50 mètres cubes d'objets neufs), etc., etc.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines,

L. PALUSTRE. (876)

A LOUER PRÉSENTEMENT Jolie Maison

Avec jardin devant et jardin touchant la boire,

Ancienne maison Simon, maire de Saint-Lambert.

S'adresser, pour visiter, à M. de Borville, hôtel de la Poste, et, pour traiter, à M. Guenyveau, château de la Salle, à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

Un bon chien couchant, 5 ans, tout dresse.

S'adresser au bureau du journal.

M. BALZEAU-MAURAT, entrepreneur, déclare qu'il n'a rien de commun avec M. PERDRIAU, entrepreneur au Pont-Fouchard.

M. et M. JUBY, hôtel du Capard-Rouge, rue du Petit-Verseilles, continuent comme par le passé à s'occuper du placement des domestiques des deux sexes.

M. V. COUÉ, photographe, rue d'Orléans, 50, Saumur, demande un jeune homme intelligent pour la photographie.

Etrennes 1888

A partir du 15 Décembre

OUVERTURE DES GRANDS & NOUVEAUX MAGASINS De la Mon DAVEAU

Rue du Puits-Neuf, 14, et rue de la Cocasserie, 13 et 17, SAUMUR.

Avis aux personnes voulant offrir des Étrennes de Bon Goût et à Bon Marché.

Dans ces Vastes Magasins se trouvent réunies les plus Élégantes Nouveautés et les plus belles pièces décoratives de l'Ameublement:

Glaces, cadres dorés vieux cuivre, Venise et bois sculpté.

Gravures, Aquarelles, Chromos, Peintures. Bronzes, Coupes, Plats à cartes, Encriers, Buires, Statuettes, Services fumeurs, Pots à tabac, Flambeaux, Bougeoirs, Suspensions de Salle à Manger, depuis 29 fr. (article re-

commandé), elc. Garnitures de foyer, Chenets, Landiers, Galeries riches, en cuivre, Porte-pelle et Pincettes, Pare-étin celles, etc.

Eventails et Écrans, riches et ordinaires. Christs et Objets de piété, Imagerie, etc. Maroquinerie, Porte-Monnaie. Carnets de visite, Porte-Cigare, etc. Articles de peinture à l'Huile et à l'Aquarelle.

Toiles cirées pour Table, Linoléum pour Parquets, etc.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ECOLES D'ARTS ET MÉTIERS ET A L'EMPLOI

D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1er Mars 4884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarantehuit Elaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

(Arrondissement de Saumur)

GODET

EDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE. Se trouve également aux librairies Dézé, Guillemet et Girard, à Saumur, et chez MEs veuve Fillocheau, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix: 10 centimes.

AN DEPT TOTAL

SAUMUROISE

Assurance Mutuelle contre la Mortalité des Chevaux,

Etablie entre les communes de Saumur, Bagneux, Saint-Hilaire-Saint-Florent et Saint-Lambert-des-Levées.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. RICHARD, vétérinaire, 20, rue Saint-Jean, Saumur.

Sont complètement gueris par la

Quate anti-rhumatismale du D' Pattison. Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les

affections rhumatismales de toule espèce. Bo rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez M. GABLIN, pharmacien de 1º classe. 25, rue d'Orléans, à Saumur.

Chirurgien - Dentiste

68, OUAI DE LIMOGES

Extraction, Aurification-Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



VERITABLE CONSOMME Une à deux cuillerées à café de MAGGI dans une assiette d'eau bouillante et vous avez instantanément | = un consommé excellent, contenant viande, légumes, etc.

En vente chez | M. GEORGES DOUESNEL à Saumur.

A des prix très modérés.

Chaises nouveautés en vieux noyer, etc., etc.

tapisserie, ameublement

Ancienne Maison VOISINE

25, rue de la Tonnelle, 25,

SAUMUR

clientèle, qu'il arrive de Paris avec un joli choix de Meubles

Fantaisies pour Etrennes, tels que Bahut de Salon, Meubles Boule,

Table à Thé, Jardinière, Table à Ouvrage et Étagère Marquetterie,

M. MEGRIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse

CONCENTRE AUX TRUFFES Quelques gouttes seulement du Concentré aux truffes MAGGI communiquent à tous les mets la Saveur parfumée du précieux tuoercule. C'est la Sauce Perigueux à la minute.